



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine :—Travaux de la session provinciale.—Traversée périlleuse.—Le condamné Birchall.—Elections aux Etats-Unis.—Encore Terre-neuve.—Une révolution au Honduras.

Causerie agricole :—Rapport du Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation de la province de Québec.—Le Conseil d'Agriculture.—Expositions.—Expositions régionales.—Sociétés d'agriculture.—Station agronomique expérimentale.

Sujets divers :—L'ensilage devant le parlement à Québec.—Le veau pour la boucherie en France.—De la confection du beurre.

Choses et autres :—Aide aux colons.—L'affaire Morin.—Les "Modes Françaises Illustrées".—Relations commerciales.—Le miracle de Saint-Janvier.—Le pain au lait.

Recette :—Comment on empêche les truies de manger leurs petits.

REVUE DE LA SEMAINE

Travaux de la session provinciale.—Les débats sur l'adresse en réponse au discours du trône ont occupé les premiers jours de la session. Au Conseil législatif, l'adresse a été adoptée sans discussion et à l'unanimité. On s'est ensuite occupé d'organiser les différents comités, qui ont élu leurs présidents respectifs. Quelques bills ont subi leur première et leur seconde lecture. Parmi ceux qui peuvent intéresser nos lecteurs, nous pouvons signaler la loi de l'honorable M. Mercier relativement aux sociétés d'agriculture. Il n'y a que deux points importants dans ce projet de loi : 1. Faire disparaître une ambigüité quant à la date de l'envoi des rapports des

sociétés d'agriculture ; 2. Décréter que cet envoi soit fait par lettre enregistrée afin que le gouvernement puisse avoir un certificat de la date de l'expédition. M. Mercier parle des difficultés qu'éprouve le gouvernement pour observer la loi. On a discuté assez longuement cette proposition. Plusieurs députés, entre autres MM. Poupore, Baziuet et Marion voudraient que le délai accordé aux sociétés pour transmettre leurs rapports fut prolongé jusqu'au 15 septembre. Le premier ministre s'y oppose disant que cette date du 15 septembre ne serait pas un amendement à la loi antérieure. Dans tous les cas ces observations seront soumises au Conseil d'Agriculture.

Le bill de l'honorable M. Mercier, amendant la loi portant privilège aux pères et mères de famille ayant douze enfants vivants, subit sa seconde lecture. Cette mesure a pour but d'épargner des frais aux personnes pauvres qui font la demande d'un octroi de terre en vertu de la loi, en statuant que l'exactitude des faits allégués pour le représentant pourra être certifiée par le curé, le missionnaire, ou autre ministre du culte de l'endroit où il réside aussi bien que par un magistrat. Une autre clause de la mesure transfère cette branche du service public du département du Secrétaire provincial, au bureau de l'Agriculture et de la Colonisation.

Un bill de l'honorable M. Duhamel est destiné à réformer la loi sur la coupe et le mesurage du bois a subi sa seconde lecture.

Traversée périlleuse.—Un émoi extraordinaire a été causé par la nouvelle de l'affreux accident du Vancouver.